

Bilan géographique et historique de l'Europe en 1906

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ailleurs, on oriente toutes les constructions publiques au midi et on supprime les salles de classe au nord pour y réserver uniquement des vestiaires et des dépendances.

Chez nous, l'architecte semble enfin avoir adopté pour devise : Espace, air, lumière.

Mais où nous péchons, c'est dans le détail. En outre on ne voue pas encore partout à l'hygiène de l'enfant toute la sollicitude qu'elle mérite. Il reste à résoudre d'une façon pratique l'hygiène du vêtement et du corps, l'hygiène du travail et du repos. La tâche est bien grande et le concours de toutes les bonnes volontés est indispensable pour vaincre la routine et entraîner la masse du peuple sur le chemin de l'hygiène, pour assurer le bien-être de la nation, la conserver en parfaite santé physique et morale et la rendre toujours plus capable de lutter avec avantage dans le rude combat de la vie.

Cette digression accidentelle terminée, nous continuerons, prochainement, le thème de notre sujet : gymnastique scolaire.

(A suivre).

S.

Bilan géographique et historique de l'Europe

EN 1906

FRANCE. — L'élection d'un nouveau président de la République, successeur de M. Loubet, s'est portée le 17 février sur M. Fallières, président du Sénat, élu par 449 voix sur 850 votants, sénateurs et députés réunis, contre 371 voix données à M. Doumer.

Au fameux ministre Combes succédèrent, en 1905, M. Rouvier, en 1906, M. Sarrien, remplacé bientôt par Clémenceau, tous exécuteurs des lois persécutrices édictées précédemment : expulsion des congrégations, laïcisation à outrance des écoles et hospices ; abrogation du Concordat de 1801, ou séparation de l'Eglise et de l'Etat, sécularisation des églises, séminaires, presbytères, etc.

L'« inventaire » des églises paroissiales a provoqué dans toute la France, des actes de résistance héroïque de la part du peuple fidèle, que le gouvernement n'a pu réprimer qu'en employant la force militaire, ainsi qu'on l'eût fait pour des rassemblements séditieux. Il nous serait impossible de nous arrêter longuement sur ces scènes lamentables, bien connues d'ailleurs.

La rupture du Concordat, faite violemment par l'Etat français, sans le consentement du Saint-Siège, a été condamnée par celui-ci dans une encyclique mémorable. Pie X, usant encore de ses droits, nomma les titulaires à une vingtaine d'évêchés vacants et refusa

d'autoriser la formation des « associations cultuelles », piège tendu par le gouvernement sectaire pour mieux asservir la religion ; enfin, il ordonna au clergé français de ne se lier à l'Etat oppresseur par aucune déclaration pour l'exercice du culte.

Le gouvernement franc-maçon se vengea en faisant tout d'abord reconduire à la frontière le chargé d'affaires du Pape, Mgr Montagnini et mit la main sur les papiers de la nonciature, au mépris du droit international. Puis, à partir du 11 décembre, dernier jour du délai fixé par la loi de 1905, il fit évacuer les locaux des archevêchés, évêchés, grands et petits séminaires, dont il s'empara pour les remettre soi-disant à l'Etat, aux départements ou aux communes, afin d'en user selon leur bon plaisir.

Toutefois, ce qui rassure et console, c'est la parfaite union du clergé, désormais indépendant du pouvoir civil, et des catholiques de France avec la Papauté, et aussi les adresses de sympathie envoyées à l'Episcopat français par les évêques de Belgique, d'Angleterre et d'Irlande, d'Autriche-Hongrie, d'Espagne, d'Italie, d'Amérique, etc. Notons encore la béatification solennelle des 16 Carmélites de Compiègne, guillotonnées en haine de la foi à Paris, sur la fin de la Terreur.

Passons à quelques faits d'ordres divers.

L'année 1906, si elle a été favorable à la production des bons vins de Bourgogne et autres, s'est signalée aussi, dans le nord de la France, par l'extraordinaire catastrophe de *Courrières*, près de Lens, où plus d'un millier de mineurs ont trouvé la mort dans les galeries des houillères ; de même, par des *grèves* formidables avec scènes de pillages et de destruction, notamment dans la région de Denain, Lens, Valenciennes, où il fallut 26 000 hommes de troupe pour rétablir l'ordre.

Ajoutons à cela le marasme de l'industrie et du commerce ; la dépréciation des valeurs mobilières ; le retrait des sommes confiées aux caisses d'épargne et l'exode des capitaux français par centaines de millions, cherchant à l'étranger une sécurité qu'ils ne trouvent plus en France ; le déficit de 260 millions accusé pour le budget de 1907, qui atteint 4 milliards, alors que la dette publique est déjà de plus de 33 milliards, le double de la dette allemande ! De plus, la perspective de nouveaux impôts, notamment sur le revenu et les héritages ; enfin, malgré tous ces symptômes alarmants, le résultat des élections à la Chambre, qui ont donné au « Bloc » le nombre écrasant de 419 voix contre 117 de l'opposition !

Tel est le bilan de la triste situation faite au pays par une administration fatalement antipatriotique, parce qu'elle est anti-religieuse. Mais la France catholique renaîtra prospère après ce nouveau règne de la Terreur.

Un fait d'enseignement. Le Congrès des sciences mathématiques, tenu à Cherbourg, a émis le vœu de voir substituer, dans la numération aux termes de *soixante-dix*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix* et leurs dérivés, ceux de septante (70), octante (80), et nonante (90), tout comme on dit quarante, cinquante, soixante. C'est plus logique.

ANGLETERRE. — Grâce à l'« entente cordiale » avec la France, l'Angleterre propose d'arrêter les armements si coûteux pour les nations. Mais il est bon de savoir que sa flotte compte en ce moment 55 cuirassés et 114 croiseurs de première classe, alors que la France, l'Allemagne, la Russie et l'Italie ensemble n'ont que 58 cuirassés et 112 croiseurs. Le *Dreadnought* « le Redoutable », lancé récemment, est la plus formidable forteresse flottante en acier qu'on ait jamais construit. Il a coûté 45 millions.

A signaler aussi un « rapprochement anglo-russe » basé sur le statu quo politique dans les questions du Tibet, de l'Afghanistan, de la Turquie, de la Crète, de façon à s'opposer aux tentatives d'agression de la politique allemande, pour le maintien de la paix européenne.

Un projet de *loi scolaire*, préjudiciable à l'enseignement de la religion dans les heures de classes, présenté par le ministre Birrel et accueilli d'abord favorablement par la Chambre des Communes, a soulevé les protestations des autorités religieuses, catholiques ou protestantes, et du peuple en général. Aussi fut-il rejeté presque à l'unanimité par la Chambre des Lords, et les élections législatives qui survinrent ensuite réduisirent considérablement la majorité gouvernementale. Le ministre Birrel a dû avouer lui-même que l'enseignement neutre, tel qu'on l'entend en France et en Belgique, ne rencontre nul appui en dehors des socialistes.

BELGIQUE. — Léopold II commence sa quarante-deuxième année de règne en Belgique. — Après avoir rendu diverses ordonnances pour assurer les réformes administratives et judiciaires, en même temps que les revenus du Congo, la question de la reprise de cette grande et belle colonie par la Belgique a été débattue à la Chambre des Représentants. Celle-ci, par un vote presque unanime de 128 voix contre 2 et 20 abstentions (celles des socialistes), a établi que « tout le monde est d'accord pour reconnaître la souveraineté absolue de l'Etat du Congo vis-à-vis des puissances ; et pour affirmer que cet Etat, né « avant » l'Acte de Berlin, n'est point sous la tutelle des puissances signataires ».

Elle a démontré en outre que le nombre des adversaires du principe de la politique coloniale et de l'annexion du Congo a tellement diminué, en ces dernières années, qu'il n'en reste presque plus. Ce vote national vraiment patriotique, du 15 décembre 1906,

marquera une grande date dans l'histoire de la Belgique et de la colonisation.

Le 3 août 1906, la famille royale s'est accrue d'une petite princesse, nommée *Marie-José*, troisième enfant du prince Albert, dont les deux premiers, les petits princes Léopold et Charles, se portent à merveille et assurent la succession au Trône.

Sans coup férir, le territoire belge se trouve agrandi de 15 000 hectares de terrain, car d'après les calculs faits pour la nouvelle carte topographique au 200 000^e, la superficie de la Belgique serait de 2 960 240 hectares, au lieu de 2 945 717, chiffre admis jusqu'aujourd'hui et basé sur le mesurage cadastral.

HOLLANDE. — L'attente de la naissance d'un héritier de la Couronne ne s'étant pas réalisée, on semble désespérer de voir se continuer par la Reine actuelle la dynastie de Guillaume d'Orange, qui serait remplacée par une nouvelle maison allemande.

La deuxième *Conférence de la paix*, qui devait se tenir à La Haye pour produire divers règlements des choses de la guerre, sur terre et sur mer, a été remise à l'an prochain.

Les Hollandais, hommes de mer, sont passés maîtres dans la pêche maritime. En 1904, 774 bateaux montés par 9500 matelots ont rapporté de la pêche dans la mer du Nord et jusqu'en Islande 800 000 barils contenant 675 millions de harangs, valant 18 millions de francs ; en outre, pour 6 millions de cabillauds, plies, turbots, saumons, pêchés par 2000 petites embarcations dans les eaux hollandaises. Pourquoi les marins flamands ne suivent-ils pas cet exemple ?

(A suivre.)

Encore la section allemande

A la fin de l'article que nous avons signalé, les *Pædagogische Blätter* promettaient de revenir sur ce thème. Elles ont tenu parole. Dans le numéro du 21 mars, elles continuent d'examiner les différents avantages, que procurera l'institution projetée.

L'ignorance du français est un gros inconvénient pour les instituteurs des districts du Lac et de la Singine. Elle est moins préjudiciable aux écoles qu'aux maîtres eux-mêmes. Comme les jeunes gens des familles et les domestiques parlent le français ou tout au moins le patois, les populations ne comprennent pas que l'instituteur en sache moins. Ce dernier est ainsi facilement placé dans un état d'infériorité, qui se fait plus sentir encore s'il vient à quitter son arrondissement scolaire pour se diriger vers la partie française du canton. Dans les milieux non allemands,